

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
04/12/2017

Dossier complet le :  
04/12/2017

N° d'enregistrement :  
F01117P0263

#### 1. Intitulé du projet

Création d'un forage d'eau à Roinvilliers (91) mobilisant les eaux de la nappe du Brie dans le but d'une exploitation destinée à un usage d'irrigation

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCEA du Saut du Loup

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Madame Emmanuelle WISSOCQ

RCS / SIRET

8 0 0 0 | 1 4 5 | 8 0 7 | 0 0 0 1 5

Forme juridique

SCEA

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
16.	IOTA :
a)	rubrique 1.1.1.0
c)	rubrique 1.1.2.0 / 2° Supérieur à 10 000 m <sup>3</sup> /an mais inférieur à 200 000 m <sup>3</sup> /an l'activité est soumise à déclaration
27.	
a)	rubrique 1.3.1.0

#### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à créer un forage d'eau de 94m de profondeur qui captera les eaux souterraines de la nappe du Calcaire de Brie dont le niveau d'eau se situe vers 43 mètres de profondeur.

Aucun travaux de démolition n'est à prévoir.



#### 4.2 Objectifs du projet

L'objectif principal du projet consistera à mobiliser les eaux souterraines de la nappe du Calcaire de Brie (issue de la masse d'eau : FRGG092 - Calcaires tertiaires libres et craie sénonienne de Beauce) via la création d'un forage pour atteindre le réservoir à une profondeur comprise entre 83m et 93m.

De ce fait, l'exploitation de ce forage assurera l'irrigation :

- pour sécuriser la production de céréales, d'oléoprotéagineux, et de betteraves face aux aléas climatiques,
- pour pérenniser les contrats de semences actuels (orge, blé, pois),
- pour développer les cultures et diversifier l'assolement comme les plantes aromatiques.

Ainsi, le projet allongera au maximum la rotation des cultures, en diversifiant ces dernières pour mieux maîtriser les adventices et le parasitisme et donc diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase travaux

Le chantier sera réalisé avec une foreuse suffisamment puissante pour creuser les terrains où seront réalisés les travaux suivants :

- creusement jusqu'à 84m de profondeur soit au toit du Calcaire de Brie,
- pose d'un tubage en acier cimenté à l'extrados par l'intérieur du tubage pour assurer une bonne isolation,
- creusement jusqu'à 94m de profondeur soit un mètre sous la base du Calcaire de Brie,
- pose d'une colonne de captage à fil enroulé et massif de gravier siliceux,
- pompages de nettoyage et opérations de développement du forage,
- pompages d'essai pour caractériser la nappe sollicitée et définir le débit optimum d'exploitation de l'ouvrage.

Les travaux se feront de jour et dans le respect des normes de sécurité pour le personnel de chantier et pour l'environnement.

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'exploitation du forage se déroulera pendant la campagne d'irrigation, soit selon les conditions hydroclimatiques, entre au plus avril-mai et septembre-octobre. Il est envisagé au plus d'exploiter le forage au débit de 150m<sup>3</sup>/h sur une durée de l'ordre de 130 jours pour un volume de l'ordre de 180 000 m<sup>3</sup> par campagne d'irrigation.

De toutes les façons ce volume annuel sera défini chaque année par les règles de gestion collective de l'irrigation instaurées par l'autorisation unique de prélèvement délivrée le 17/07/2017.

La pompe immergée vers 80m de profondeur sera alimentée par le courant du réseau ERDF.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet ne sera pas soumis à la procédure de permis de construire.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le forage aura une profondeur de 94m.	profondeur = 94m
Le projet aura une emprise totale au sol de 3 m <sup>2</sup> en phase d'exploitation.	3 m <sup>2</sup> en exploitation
le projet aura une emprise d'environ 400 m <sup>2</sup> en phase de travaux.	400 m <sup>2</sup> d'emprise pendant les travaux
Débit prélevé (fonction du potentiel fourni par le forage)	150 m <sup>3</sup> /h
Volume au plus sollicité annuellement	180 000 m <sup>3</sup> /an

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lieu-dit "le Village" parcelle n°49  
section ZB sur la commune de  
Roinvilliers

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 48° 21' 25" N Lat. 02° 14' 33" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)  
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),  
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de  
l'annexe à l'article R. 122-2 du  
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation  
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les  
différentes composantes de votre projet et  
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>. Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de répartition de la Nappe de Beauce
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone Natura 2000 la plus proche (n°FR1100800) se situe à peu près à 3,5km à l'Ouest du projet. Cette zone, Directive Habitat, se désigne par « pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Masse d'eau FRGG092 - Calcaires tertiaires libres et craie sénonienne de Beauce
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un rabattement sera engendré au droit du forage. Il pourra s'étendre jusqu'au rayon d'action théorique du forage qui est évalué à 1800m. ce rabattement est calculé à 0,6m à 1000m du projet.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cuttings de forage (déblais liés au creusement des terrains pour atteindre la profondeur estimée de 96m). Ils seront régalez autour du forage étant donné le peu de volume lié à ce creusement.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage en exploitation s'étendra sur une surface de 3m <sup>2</sup> et sera située sur une parcelle exploitée en agriculture par le pétitionnaire.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux décrits engendreront des nuisances sonores temporaires. Des mesures de réduction seront mises en œuvre. L'entreprise sera tenue de respecter la réglementation en vigueur sur le bruit de voisinage (art. R.1334-30 à R1334-37 du code de la Santé Publique). En phase d'exploitation, le projet générera aucun impact sonore étant donné que la pompe immergée se situera à 80m de profondeur.



	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Seulement pendant la phase travaux, la foration des terrains par la foreuse engendrera un peu de vibrations mais seulement sur une zone de l'ordre de quelques mètres autour du forage.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pendant la phase travaux, l'entreprise réalisera des pompages d'essai pour déterminer les caractéristiques de la nappe des calcaires de Brie et le débit optimum. De ce fait, les tests hydrauliques induiront un rejet des eaux prélevées vers une partie des parcelles du pétitionnaires localisées autour du projet, représentant une superficie effective d'au moins 20 ha pouvant être étendue sur une portion d'autres parcelles avec une superficie d'environ 15ha.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé dans une légère dépression et à environ une centaine de mètres de la RD12, et il sera peu visible depuis les environs car masqué par une rangée d'arbres entre la RD12 et l'implantation du projet.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- Étaler le volume des cuttings de forage en phase travaux autour du chantier de forage.
- Étalement des eaux du forage lors des pompages d'essai pendant les travaux, rejetées via des rampes dispersant le débit total de part et d'autre du chemin agricole d'accès aux parcelles du pétitionnaire.
- Réduire le bruit : respect des normes pour réduire les nuisances sonores. Des horaires de travail seront mis en place pour ne pas déranger les riverains.
- Réduction de l'impact visuel : situation de projet en fond de petite dépression, et derrière une allée d'arbres donc non visible depuis la RD12.
- Prévention d'une pollution aux hydrocarbures : l'aire de chantier sera située sur une zone bâchée. La foreuse sera rechargée en carburant sur cette zone.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'analyse du projet au regard des contraintes du site permet d'identifier aucun risque susceptible d'induire une nuisance auprès de l'environnement et de la population humaine.

En effet, le rabattement du niveau de la nappe de l'Oligocène autour du forage en exploitation pendant la campagne d'irrigation sera nul au-delà de 1800m (simulation analytique), et aucun forage en exploitation n'est suffisamment proche pour pouvoir subir un rabattement additionnel significatif généré par ce projet.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexes obligatoires 1 à 6 illustrant les objets sollicités en 8.1.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Rainville

le,

15/09/17

Signature



**SCEA DU SAUT DU LOUP**  
ERANVILLE  
28150 VIABON

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

## ANNEXE 2

Figure 1 : localisation du projet sur extrait de carte IGN (15/09/2017)

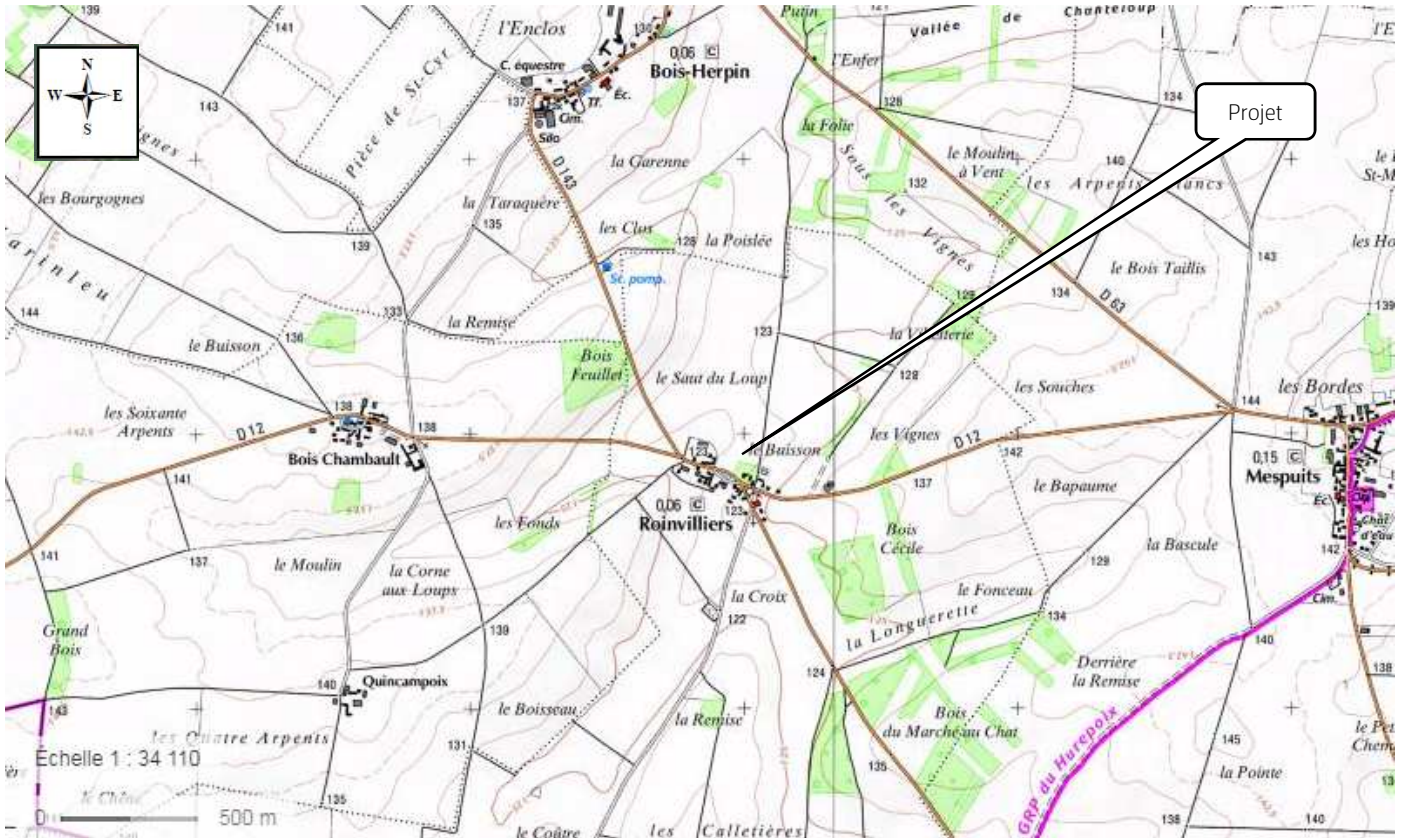
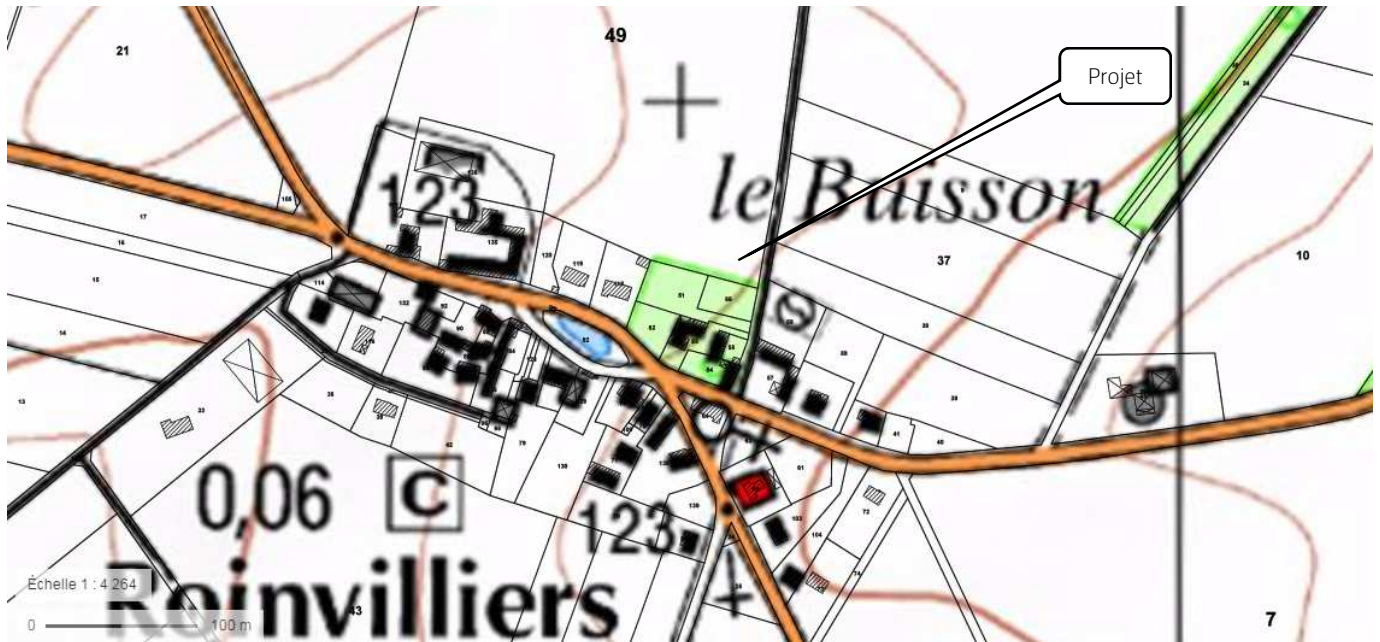


Figure 2 : zoom de la localisation du projet avec les parcelles cadastrales (15/09/2017)





## ANNEXE 3

Figure 3 : vue vers l'WNW du 12/06/2017



Figure 4 : vue vers le Nord du 12/06/2017



Figure 5 : vue vers l'Est du 12/06/2017



## ANNEXE 4

Figure 6 : coupe technique (15/09/2017)

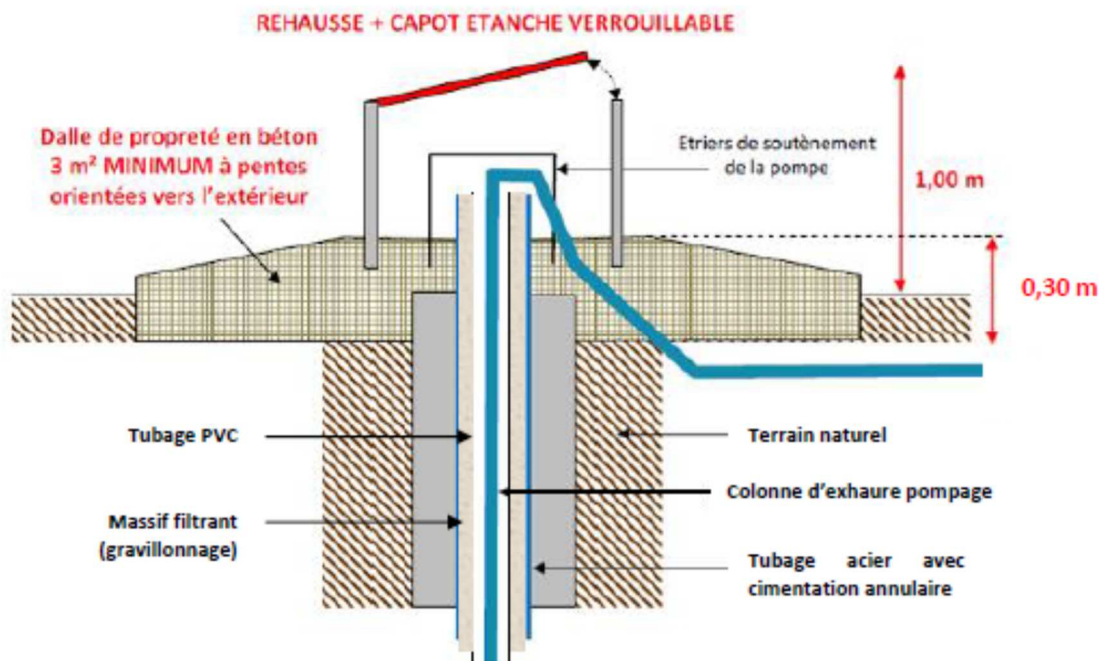
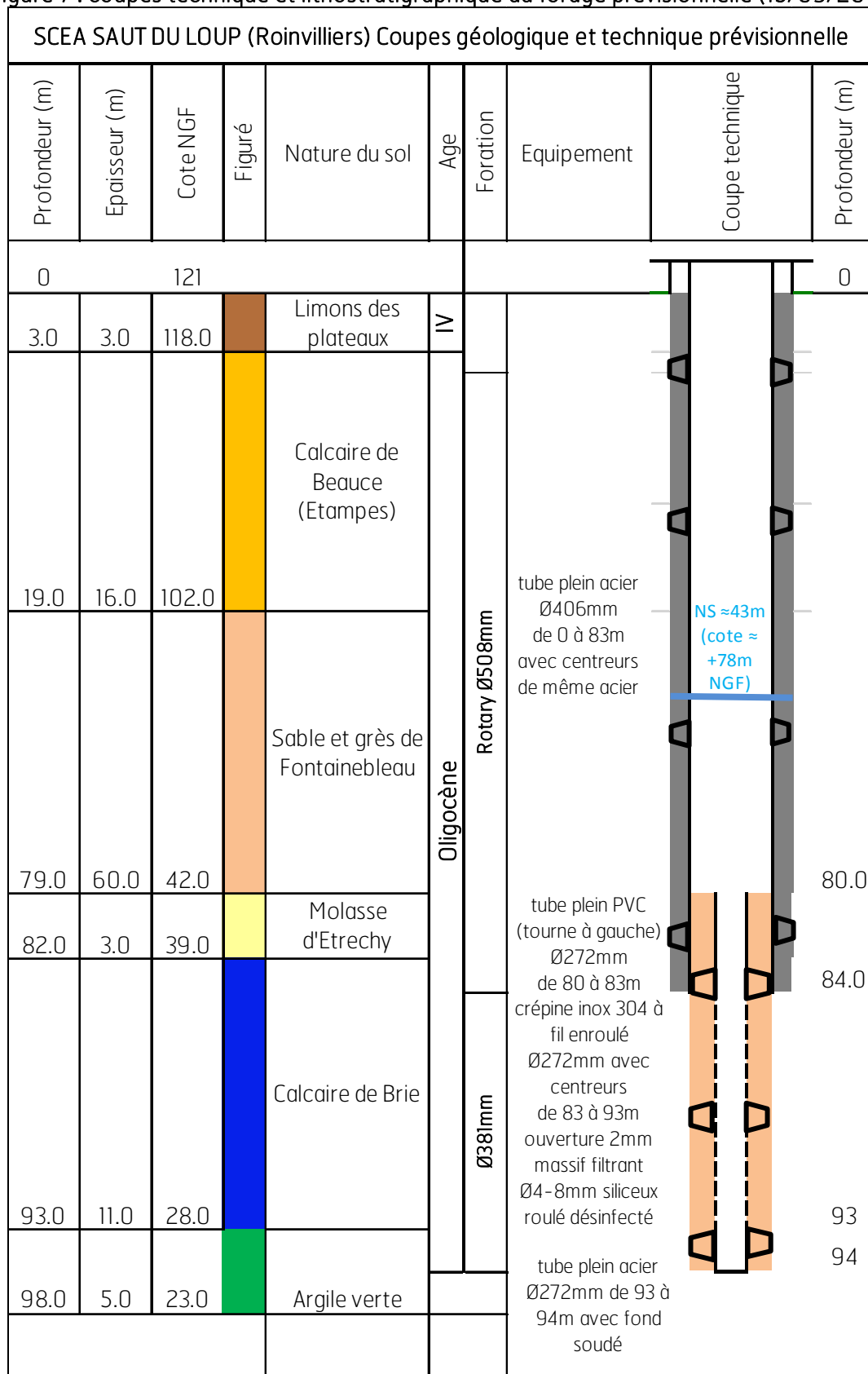


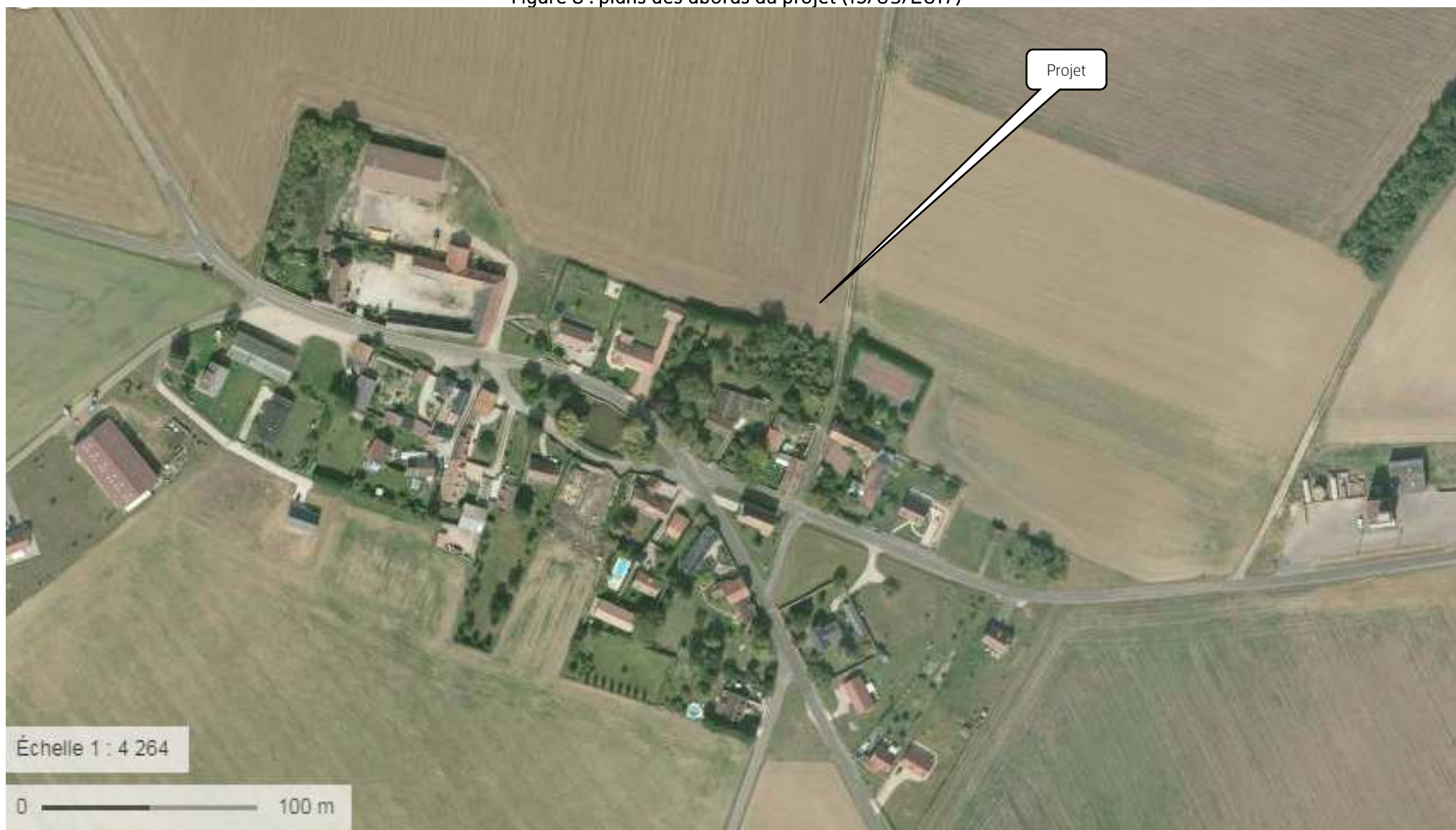


Figure 7 : coupes technique et lithostratigraphique du forage prévisionnelle (15/09/2017)



## ANNEXE 5

Figure 8 : plans des abords du projet (15/09/2017)





## ANNEXE 6

Figure 9 : localisation des zones Natura 2000 les plus proches du projet

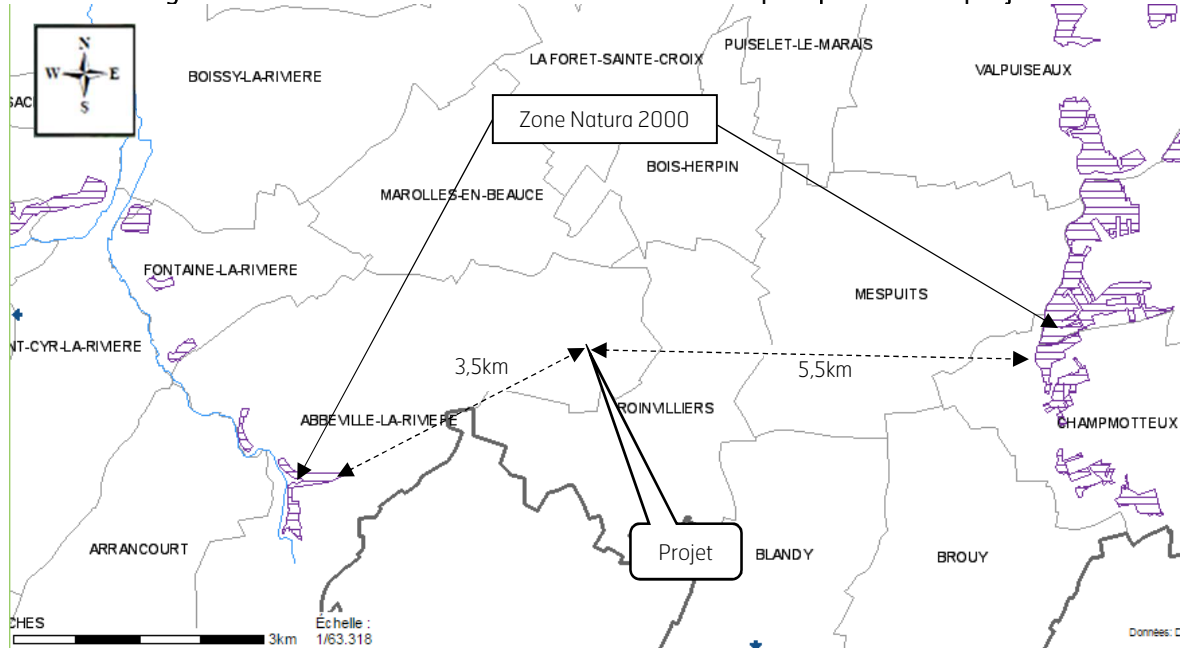
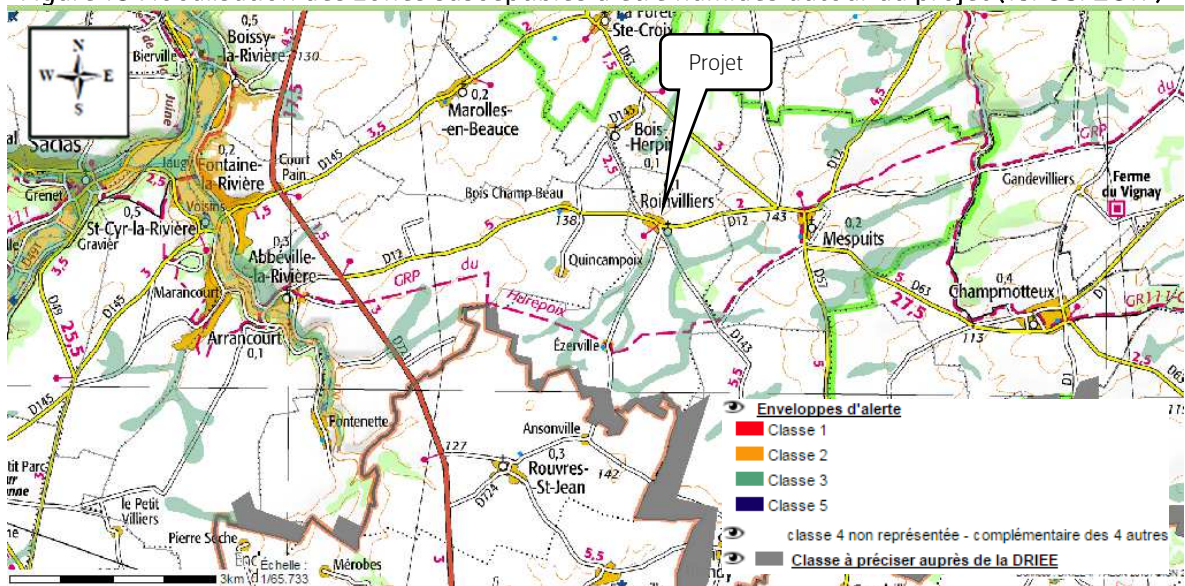
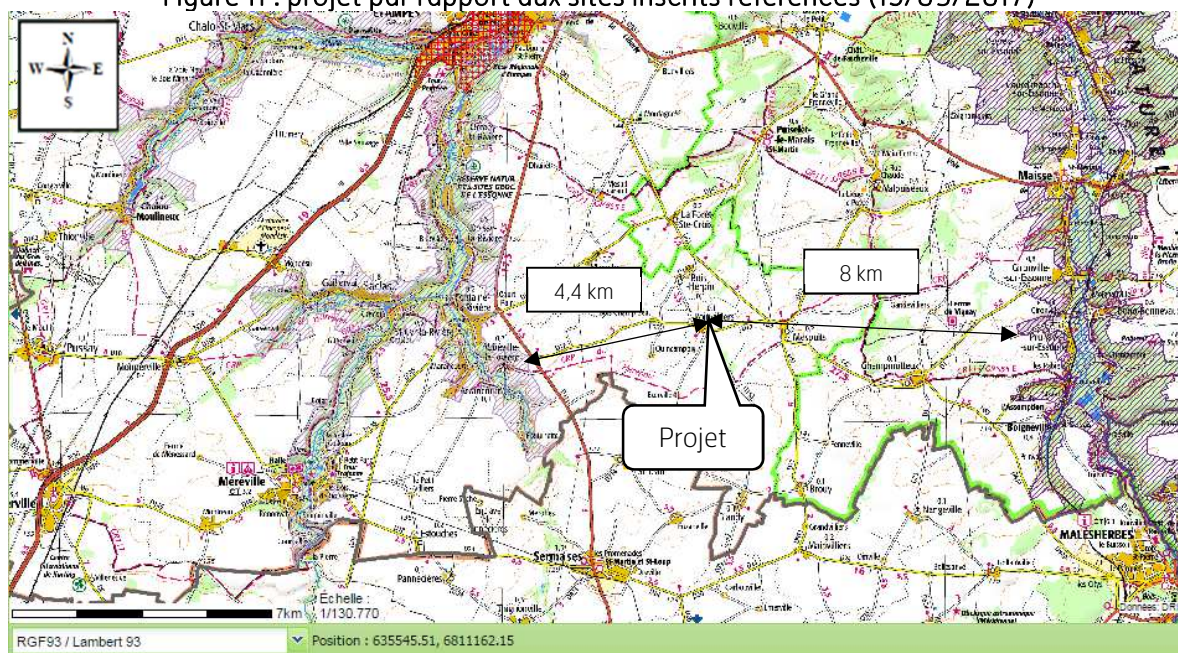


Figure 10 : localisation des zones susceptibles d'être humides autour du projet (15/09/2017)



Il y a uniquement présence de zones de classe 3 localisées au Sud du projet.

Figure 11 : projet par rapport aux sites inscrits référencés (15/09/2017)



Le projet se situe en dehors PNR du « Gâtinais Français » classé depuis mai 1999 pour son paysage unique et contrasté, et de la biosphère "Fontainebleau et Gâtinais" établie depuis 2008, ce dernier s'étalant de Melun à Nemours et d'Etampes à Moret-sur-Loing.